Bulletin Municipal de Clairoix

N°45 - AUTOMNE 2006

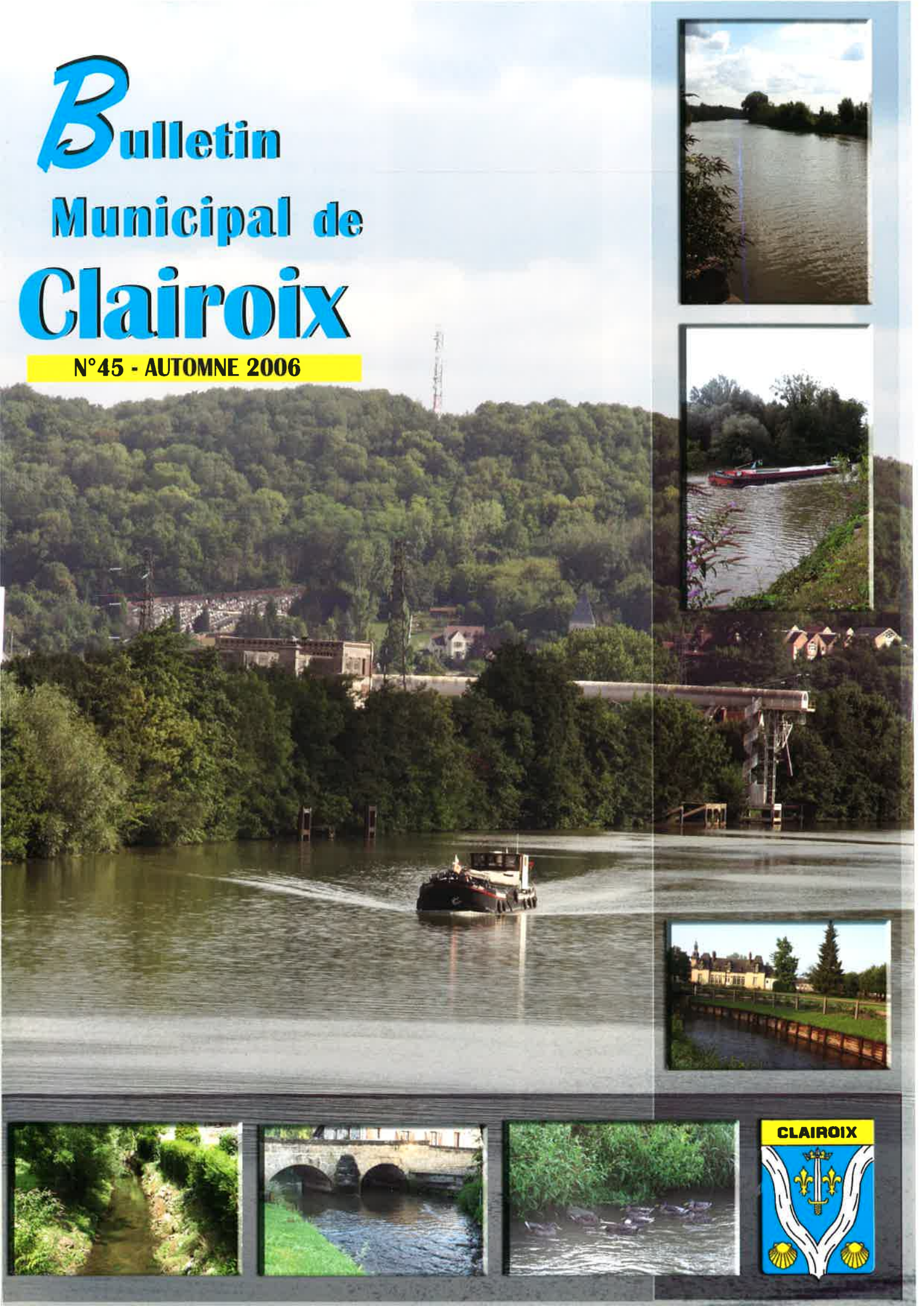

Sommaire

L'EDITO DU MAIRE
ASSOCIATION TEC-L
RAPPEL.....P. 2ÈME DE COUVERTURE

DÉCISIONS MUNICIPALES
TRAVAUX .....P. 1

SAVIEZ-VOUS QUE.....P. 2
ANIMATIONS.....P. 2 à 4

ASSOCIATIONS.....P. 4 à 6

CÉRÉMONIES.....P. 6

SOCIAL .....P. 7 à 8

LES ÉCOLES.....P. 8 à 9

INFOS PRATIQUES.....p. 9 à 10

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE.....P. 10

LA NOUVELLE CARTE
«FAMILLES NOMBREUSES»
RECENSEMENT.....P. 11

OFFRES D'EMPLOI
A.R.C.....P. 12

CLAIROIX OPÉRATION TRANQUILLITÉ
VACANCES.....P. 13

LES MÉTIERS DE LA JUSTICE.....P. 15

S.P.A. .....P. 16

ÉTAT CIVIL
LES NUMÉROS UTILES
RECCORD BATTU POUR LA SOCIÉTÉ
DE CHASSE ....P. 3ÈME DE COUVERTURE

Directeur de la publication :
Laurent PORTEBOIS
Directeur de la rédaction :
Jocelyne MALARD
Photographe : Pascal SUIDEM

Impression : Editions NORSUD S.A.
80480 SALEUX
Tél. : 03 22 89 02 02
E-mail : contact@editionsnorsud.fr
Dépôt légal : 4ème trimestre 2006

Adresse Internet de la mairie :
mairie.clairoix@wanadoo.fr

Editorial du Maire

Commencés peu avant l'été, les importants travaux du centre-bourg se poursuivent avec la construction de la supérette.
Bien sûr, les travaux d'ensemble paraissent très longs et nous souhaitons tous que ceux-ci se terminent, que les nuisances sonores cessent, que les problèmes de circulation se résolvent. Je rappellerai simplement qu'il aura fallu gérer et organiser, sur une voie départementale où circulent environ 1200 véhicules/jour, sept entreprises et organismes. Un challenge !!
Soyez sûrs que je reste très attentif à la finition de tous ces travaux, afin que le calendrier et les devis soient respectés.

Dates des prochains Centres de Loisirs

(réservés uniquement aux enfants de Clairoix)

- du 26 février au 2 mars 2007
- du 16 avril au 20 avril 2007

Vous êtes étudiant à Lille ?
Vous habitez Compiègne ou ses environs ?
L'association TEC-L peut vous faciliter la vie.

Cette association met en œuvre une ligne de bus entre Compiègne et les universités lilloises, et quelques places restent disponibles. Les départs ont lieu le dimanche soir à 18h30 près du château de Compiègne, et deux retours sont possibles : vendredi soir (arrivée vers 21h15 au même endroit), ou le samedi en début d'après-midi au lycée Pierre d'Ailly.

Pour tous renseignements complémentaires, adressez un courrier avec une enveloppe timbrée à l'Association TEC-L, 20 rue Saint Simon à Clairoix.

RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL - RAPPEL

aux jeunes indisciplinés :

les trottoirs de la commune ne doivent pas servir de pistes cyclables, ils sont réservés aux piétons et aux voitures d'enfants.

DÉCISIONS MUNICIPALES

Conseils municipaux de juin à septembre 2006

Lors de chaque conseil municipal, l'ensemble des conseillers étudie les propositions présentées par les différentes Commissions, aux fins d'acceptation ou de refus par un vote à la majorité des participants.
Entre Juin et Septembre le conseil municipal s'est réuni à deux reprises ; les décisions les plus significatives votées sont résumées ci-après.

Vie locale :

- le 8 juin, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire :
  - à signer les marchés dans le cadre de la construction de la supérette, pour un montant de 400.000 euros.
  - A signer la convention à intervenir avec la Société Générale, pour l'installation d'un distributeur de billets en centre-bourg, sur le site de la supérette.
- le 21 Septembre, le conseil municipal émet un avis défavorable à la suppression de la perception de Margny-les-Compiègne.

Vie associative :

- le 8 Juin, le conseil municipal vote l'attribution des subventions aux associations pour un montant de 32.617 euros.
- le 21 Septembre, il décide d'accorder au bicross une aide aux charges patronales, pour l'emploi d'un spécialiste qui encadrera les jeunes sportifs.

Travaux :

- le 8 Juin, le conseil municipal autorise Monsieur le Maire à lancer la commande concernant la suite de l'enfouissement des réseaux rue du Général de Gaulle.
- le 21 Septembre, il autorise Monsieur le Maire à lancer l'appel à concurrence pour démolir et reconstruire la totalité du mur devant l'église, qui s'est écroulé le 19 Septembre.

Environnement et Cadre de Vie :

- le 21 Septembre, le conseil municipal décide d'émettre un avis favorable pour la réalisation d'un S.A.G.E. (Schéma de Gestion de l'Eau), ayant pour objectif de répondre aux enjeux qui vont se présenter dans le cadre de la gestion de l'eau sur le bassin de l'Oise moyenne.

Action Sociale :

- le 8 Juin, le conseil municipal décide :
  - de reconduire la cantine scolaire pour l'année 2006/2007 ; elle comptera une fréquentation moyenne de 35 enfants.
  - de reconduire l'accueil périscolaire pour l'année 2006/2007.
- le 21 Septembre, il décide de créer un nouveau poste de surveillance qui permettra l'accueil en périscolaire des enfants de maternelle – ceci après les vacances de la Toussaint.

Horaires et tarifs du périscolaire :
- matin 7 heures 30 - 8 heures 45
- soir 16 heures 30 -18 heures 30
  - matin : 2 euros
  - soir : 3 euros

TRAVAUX

LA NOUVELLE SIGNALETIQUE

La dernière mise en place de signalétique (panneaux indicateurs des entreprises, commerces, services et lieux recevant du public) datait de 1991. Les modifications ont été importantes en 15 ans : création ou disparition d'entreprises, changement de propriétaires pour certains commerces, etc ...

Il a été décidé de revoir cette signalétique obsolète. Pour les entreprises, les lieux à signaler ont été regroupés par zones, la dénomination de ces zones correspondant à une localisation précise sur le territoire communal :

- Z.A. (zone d'activité) de la Grande Couture, correspondant à la rue de Bienville et à la Briqueterie,
- Z.A. du Valadan : partie haute de la Route de Roye,
- Z.A. de la Planchette : rue de la Poste,
- Z.A. de Roye : partie basse de la Route de Roye
- Z.A. de la Nationale : R.D.932, du giratoire jusqu'à la limite de Margny-les-Compiègne,
- Z.A. du Port à Carreaux Sud et Z.A. du Port à Carreaux Nord . R.D.932, du giratoire en direction de Janville et rue du Général de Gaulle.

Un plan de ville sera implanté dans chaque zone et dans le centre-bourg, avec les références et les adresses des entreprises et services concernés.

SAVEZ-VOUS QUE ...

La municipalité, peu à peu, remplace dans une partie de la commune les poteaux inesthétiques, nécessaires supports des fils électriques et téléphoniques, par d'élégants candélabres. Mais avez-vous une idée du prix de revient de l'un de ces candélabres ? Ci-dessous le détail des opérations pour chacun d'eux :

Dépose du réseau aérien basse tension – dépose du poteau béton – dépose de la lanterne – tranchée – enfouissement du réseau basse tension – câblage – réalisation du massif du candélabre – fourniture et pose du candélabre – mise en place d'un disjoncteur pour l'éclairage de Noël,

ce qui nous amène à un coût unitaire de 6744,76 euros ...

Et dans le même registre : Si l'éclairage public dans votre rue ou devant chez vous ne fonctionne plus ou fonctionne mal, et que la réparation se fasse attendre, il faut savoir que le déplacement du matériel (nacelle, camions, ...) par l' organisme ayant en charge l'entretien du réseau d'électricité s'élève à

600 euros la demi-journée,

indépendamment des frais de main-d'œuvre et du prix du matériel à remplacer.
De ce fait, la municipalité essaie de regrouper, dans la mesure du possible, les déplacements de cet organisme.

ANIMATIONS

La fête au village

Elle a été très tranquille cette année, car il était impossible d'organiser l'habituelle course cycliste - qui draine normalement des spectateurs vers le centre de Clairoix - à cause des travaux dans les rues, et de ce fait des risques encourus.

Concert RHODA SCOTT

Le samedi 14 Octobre, l'organiste Rhoda SCOTT se produisait en l'église Saint Etienne de Clairoix. Un public enthousiaste et ébloui a applaudi sa prestation, dans une église qui se prête parfaitement à ce type de spectacle.
Née aux Etats Unis dans le New-Jersey, elle vit en France depuis plus de 20 ans. Aînée d'une famille de 7 enfants, fille d'un pasteur itinérant, elle commence dès son plus jeune âge à chanter des gospels et à jouer de l'orgue dans l'église de son père.
Découverte par l'Europe au MIDEM, Rhoda SCOTT est engagée à l'Olympia à Paris ; puis c'est la carrière internationale qui commence. Elle participe aux plus grands festivals de jazz du monde, dont le Newport Jazz Festival de New-York, le Festival de Jazz d'Antibes, Carnegie Hall, ...
Au cours de sa carrière Rhoda SCOTT a eu l'occasion de jouer avec les plus grands : Dizzy GILLESPIE, Lionel HAMPTON entre autres. Il n'est pas exagéré de dire qu'elle est considérée actuellement comme la plus grande organiste de jazz au monde. Elle sait concilier plusieurs genres musicaux : le jazz, le rock, la variété et le classique, et nous a permis lors de ce concert d'admirer et d'applaudir les multiples facettes de son talent.

Halloween

... et le plaisir des enfants, petits ou grands.

Plus de 300 enfants, clairoisiens et jeunes pensionnaires de la R.A.T.P., les plus petits accompagnés de leurs parents ou des frères ou sœurs plus âgés, sont venus «se faire peur» dans le parc de la mairie, transformé en parcours hanté avec squelettes, masques grimaçants, toiles d'araignées et bruits inquiétants. Ensuite, pour se remettre des émotions éprouvées, un concours de dessins ayant bien sûr pour thème Halloween, et une distribution de friandises, ont terminé la soirée.

LA NOUVELLE BIBLIOTHÈQUE

Bibliothèque Municipale
Ouverture :
mardi de 16 heures à 18 heures 30
Mercredi de 15 heures à 18 heures

Plus fonctionnelle, plus agréable et plus vaste, la bibliothèque fonctionne depuis Août 2006 à son nouvel emplacement, mais l'inauguration en a été faite le 23 Septembre. Les 500 lecteurs inscrits peuvent maintenant bénéficier d'un espace de 100 m2 sur deux niveaux, au lieu des 12 m2 dont ils devaient se contenter jusqu'à maintenant.
Ils peuvent également bénéficier d'un service informatique avec un poste de consultation Internet à la disposition de tous, et avec l'aide éventuelle d'une personne qualifiée durant les heures d'ouverture de la bibliothèque.
Malgré le sommet Allemagne-Russie-France au Château de Compiègne ce même 23 Septembre, les officiels ont été présents, et la nouvelle maison de la lecture a reçu un invité de marque en la personne de Jean-Paul ROULAND, célèbre créateur et animateur d'émissions télévisées dont «la caméra invisible». C'est en tant qu'ami de longue date d'un clairoisien qu'il s'est trouvé présent à cette cérémonie, où il a dédicacé son dernier livre « Le curieux de Paris » et exposé ses toiles au premier étage de la bibliothèque.
Deux journées Portes Ouvertes ont suivi, et permis à toutes les personnes intéressées de se familiariser avec les nouvelles installations.

COUVERTURE - ZINGUERIE - CHAUFFAGE - SANITAIRE

CHAUFFAGE SOLAIRE

Bernard DUJOUR & Fils

2 rue des Réservoirs
60200 COMPIÈGNE

✆ 03 44 40 29 44 - Fax : 03 44 40 02 88
E-mail : bernard.dujour@wanadoo.fr

Installations - Entretien

Animations Novembre/Décembre 2006

En Novembre,
- Soirée Beaujolais de l'A.J.F.C. le 18
- Marché le 19
- Sainte Barbe des Sapeurs-Pompiers le 26

En Décembre,
- Goûter des Vieux Travailleurs, le 2
- Téléthon, organisé par la mairie et les associations, les 8 et 9
- Marché de Noël le 17

Et en Décembre, comme chaque année, concours «décorations de Noël»

ASSOCIATIONS

Brocante

Préparée très soigneusement comme chaque année par le Football Club, elle a connu son succès habituel : beau temps, et une affluence largement égale à celle des années passées.

Jumelage

L'année 2006 a été riche en évènements :

- Mai, déplacement d'un car complet de clairoisiens vers Dormitz,
- Juin, séjour de jeunes allemands à Clairoix,
- Juillet, les jeunes clairoisiens se sont rendus à Dormitz.

Dans le cadre de la poursuite des échanges de jeunes, 17 clairoisiens se sont donc rendus du 8 au 15 Juillet à Dormitz. Au programme : un séjour de 8 jours très sportif, comprenant également la visite de la ville de Nuremberg et la découverte d'un collège allemand.

Cet échange fait suite à la politique engagée depuis 2002 par le Comité de Jumelage de Clairoix afin de fortifier les liens entre les deux cités jumelées, de promouvoir les langues et de préparer la jeunesse aux enjeux économiques en lui donnant la confiance en soi nécessaire - tant dans un cadre européen qu'international.

Des résultats positifs particulièrement sensibles sont apparus dans les bulletins de notes de cette année ! Et par ailleurs, ces échanges ont permis de réunir des jeunes et leur famille issus de conditions sociales différentes.

Les détails sur ce voyage et sur l'activité de l'année 2007 seront développés au cours de l'Assemblée Générale qui se déroulera début Février, salle du conseil de la mairie.

Loto des aînés

Un très gros succès et une complète réussite pour le premier loto organisé par les Aînés de l'Aronde. Cet après-midi s'est déroulé dans une ambiance décontractée, chaleureuse et conviviale.

Les lots étaient nombreux et de qualité : téléviseur, appareil photo numérique, centrale vapeur, four + rotissoire, aspirateur, friteuse électrique... Des sandwiches, croque-monsieur, gaufres, crêpes, pâtisseries et boissons étaient à la disposition des nombreux participants - qui apparemment ont apprécié l'ensemble des services et des prestations.

Bicross Compiègne/Clairoix

La piste de B.M.X. de Clairoix recevait le dimanche 1er Octobre la quatrième et dernière manche du **Challenge Nord/Pas-de-Calais/Picardie**, les trois premières manches ayant eu lieu à Arleux le 10 Septembre, à Estrées-St-Denis le 17 Septembre et à Lumbres le 24 Septembre.

Plus de 200 pilotes ont participé à ce challenge. Pour beaucoup, c'était des «courses» de remise en forme après la trêve estivale. Pour d'autres, la toute première course puisque c'est la reprise. Certains n'avaient que deux ou trois entraînements, mais tous étaient heureux de se retrouver avant « d'attaquer » la nouvelle saison.

Le Club de Clairoix peut être fier de ses pilotes, puisque Gauthier Béra est le grand finaliste dans la catégorie Poussin de ce challenge. Rappelons que Gauthier s'est imposé en finale au Trophée National de B.M.X. 0 Condat en Juin dernier, devant le vainqueur du Challenge Mondial à Bercy en 2005.

Antoine Tichon s'impose 1er dans la catégorie Benjamin – Antoine qui lors de la saison précédente a été souvent blessé.

A noter que dans les huit premiers, on retrouve beaucoup de pilotes du Club de Bicross Compiègne/Clairoix.

CHAUFFAGE - PLOMBERIE - SANITAIRE - V.M.C. - INSTALLATION THERMIQUE

Sté Daniel PETIGNY

Votre solution bien-être Dolcevita de Gaz de France

Boutique "Dolce vita"
1 route de Roye - 60280 CLAIROIX
Tél : 03 44 83 39 87 - Fax : 03 44 90 04 54
Site : www.danielpetigny.fr
Email : petigny.daniel@wanadoo.fr

SIREN 382 541 134

APE 453 E

installateur PGN Confort Professionnel Gaz Naturel

Halloween au B.M.X....

170 pilotes de la Picardie, du Nord, du Pas-de-Calais, de l'Ile de France et de la Normandie se sont retrouvés samedi 28 Octobre sur la piste de B.M.X. de Clairoix pour la semi-nocturne d'Halloween. Parmi eux, quelques êtres étranges ... Une bonne ambiance et une température clémente pour la saison ont fait de cette semi-nocturne une excellente soirée, avec près de 800 spectateurs.

CÉRÉMONIES

Le dimanche 27 Août avait lieu la commémoration de la Libération, et l'hommage aux combattants de la Résistance et aux victimes civiles des bombardements aériens du 26 Août 1944.

Texte du discours de Monsieur le Maire :

«Aujourd'hui nous nous retrouvons pour la commémoration de la Libération de 1945, mais également pour évoquer le souvenir des victimes civiles des bombardements : la gerbe que nous déposons au pied de ce monument symbolise l'hommage que notre commune rend aux clairoisiens tués en 1944, et leurs noms gravés ici pérennise leur mémoire.

Tout à l'heure, nous nous inclinerons également devant la stèle érigée à la mémoire des F.F.I. Marcel BAGNAUDEZ et Eugène BONNARD, victimes de la barbarie nazie. Leur sacrifice n'a pas été vain, et nous nous souviendrons que c'est grâce à l'action et au courage des résistants de l'époque que nous avons été délivrés de l'oppresseur. Ils se battaient pour nous tous, pour la postérité, pour la France. Qu'au nom de tous ils en soient remerciés. Et que les plus jeunes d'entre nous ne l'oublient pas ...»

VRD
Assainissement

Eaux usées et pluviales
Aménagement de cour

COMPIEGNOISE de travaux industries

Voirie
Démolitions
Terrassement

✆ 03 44 40 46 97

RUE DU PONT DES RETS - 60750 CHOISY-AU-BAC

PERIN

Tél : 03 44 36 48 27
Fax : 03 44 36 48 28
235 rue de la République
60280 CLAIROIX

ALARME
INTRUSION
INCENDIE
VIDÉO
INSTALLATION
LOCATION
MAINTENANCE
TÉLÉSURVEILLANCE

GROUPE MATNOR
CMO

Route de Roye - B.P. 14
60328 CLAIROIX CEDEX
Tél : 03 44 83 51 51
Fax : 03 44 90 09 45

TOUS LES MATÉRIAUX POUR LA CONSTRUCTION
Professionnels & Particuliers
Agrégats - Produits Béton - Armatures Préfabriquées
Produits Plastique - Assainissement - Bois de Charpente
Panneaux - Couverture - Menuiserie - Isolation
Environnement - Carrelage - Outillage - Etanchéité

CONSTRUISEZ VOS IDÉES SUR DU SOLIDE

SALLE EXPOSITION - DEVIS GRATUIT

SOCIAL

◆ Centre de loisirs

Pour sa première année comme directeur du centre de loisirs, Laurent TRIBONDEAU a eu la chance d'avoir une météo clémente, évitant ainsi bien des soucis.

Les inscriptions tardives d'un certain nombre d'enfants ont entraîné, lors de la dernière réunion de préparation, des modifications au niveau des tranches d'âges ; mais pour des raisons de sécurité, il ne pouvait en être autrement.

Malgré ces modifications «de dernière minute», l'équipe pédagogique a proposé des activités diverses pour chaque groupe ; le matin, elles étaient axées sur les travaux manuels ; l'après-midi de nombreuses sorties étaient organisées : piscine, karting-bowling, aviron, sortie V.T.T. et jeux extérieurs - sans oublier les campings (itinérant, à la ferme ou à la mer).

Hélas, à cause des conditions météorologiques, la sortie de fin de centre à la mer a dû être annulée.

Le nouveau directeur du centre de loisirs tient à remercier les parents pour leur confiance et donne rendez-vous à tous en Février.

◆ Difficulté de loyer ?

Le droit au logement est un droit fondamental. Mais ce droit ne peut s'exercer qu'en contrepartie du paiement d'un loyer, qu'il est tout aussi fondamental d'honorer - faute de quoi l'expulsion devient inévitable. Comment éviter d'en arriver là ?

Une baisse brutale des ressources, la perte de son emploi, la maladie, un décès, une séparation ou un divorce, des factures imprévues ... peuvent entraîner des difficultés financières passagères.

Dès lors, comment continuer à faire face au règlement de son loyer ? Un conseil simple mais essentiel : informez les organismes dont vous dépendez au plus vite.

En effet, la première réaction est d'attendre en se disant que les choses vont finir par s'arranger. Mais il faut savoir que lorsque quelques mois se sont écoulés, souvent les dettes se sont accumulées, la S.D.A.P.L. * (voir lexique) a même peut-être déjà suspendu votre Aide Personnalisée au Logement (A.P.L.*). Et lorsque vous prenez contact avec l'organisme dont vous dépendez (O.P.A.C., H.L.M., ...) la démarche peut être tardive.

La démarche idéale est d'informer au plus vite l'organisme de vos difficultés. Dès le premier mois, contactez votre chargée de clientèle pré-contentieux. Elle prendra, en toute discrétion, la mesure de vos difficultés et vous proposera la solution la mieux adaptée - après avoir vérifié que vous bénéficiez déjà des aides au logement auxquelles vous avez droit (C.A.F.*, M.S.A.*). Elle peut aussi vous orienter vers les C.C.A.S.* et la D.I.S.S.*. Elle peut également vous proposer un plan d'apurement en rapport avec vos possibilités.

Votre chargée de clientèle dispose de tous les moyens qui vous permettront d'éviter une action contentieuse : faites-lui tout simplement confiance.

Petit lexique

- A.P.L. Aide Personnalisée au Logement
- C.A.F. Caisse d'Allocations Familiales
- C.C.A.S. Centre Communal d'Action Sociale
- C.I.S.S. Circonscription d'Interventions Sanitaires et Sociales
- D.I.S.S. Direction des Interventions Sanitaires et Sociales
- M.S.A. Mutuelle Sociale Agricole
- F.S.L. Fonds de Solidarité Logement
- S.D.A.P.L. Section Départementale des Aides Publiques au Logement
- T.I.P. Titre Interbancaire de Paiement

◆ Concours Photos Grand Public du Conseil Général de l'Oise : Un clairoisien lauréat

Lancé le 13 Mai dernier, le concours «Photographiez l'Oise» organisé par le Conseil Général a permis à un jeune clairoisien, Rémy DELMET, de remporter le deuxième prix dans la catégorie 16/25 ans. Rémy est employé au Musée de la Batellerie à Longueil Annel ; il a réalisé la photo gagnante un peu par hasard, la veille du Pardon de la Batellerie - fête religieuse organisée annuellement.

« finalement je suis assez fier d'avoir été primé à ce concours, non pour le prix lui-même mais plutôt pour avoir mis en valeur le métier trop méconnu qu'exerçait mon grand-père il y a encore 50 ans, et que j'essaie de faire découvrir au public chaque jour au musée » a commenté le gagnant.

LES ECOLES

La rentrée

C'est sous le soleil que s'est effectuée la rentrée 2006. Durant les vacances d'été des travaux d'entretien et de rénovation avaient été effectués, des « cache-moineaux » installés à l'école maternelle, au grand soulagement des enseignantes et des personnes chargées de l'entretien. Pour les portes et fenêtres de la maternelle et certains travaux de peinture, on verra à les exécuter aux prochaines vacances.

L'effectif est stable : 123 élèves en primaire, 70 en maternelle.

A partir de cette rentrée 2006/2007, un poste d'intervenant en informatique fonctionnera, 10 heures/semaine en primaire et 2 heures/semaine en maternelle.

Le projet d'école 2006/2009 sera :

« être bien dans sa tête,
pour être bien dans son corps,
pour être bien à l'école».

Le ramassage scolaire

Nous avons des problèmes avec certains enfants empruntant les cars de ramassage scolaire, et tenons à rappeler aux parents le règlement qu'ils ont accepté et signé à la rentrée.

- des règles de sécurité sont à respecter : s'asseoir correctement - interdiction aux petits de l'école maternelle de s'asseoir au premier rang - interdiction de se lever durant le trajet - éviter les conflits avec les camarades
- respecter les sièges et la propreté du car - respecter le chauffeur et l'accompagnatrice.
- toute infraction à la réglementation sera passible de sanctions.
- L'accompagnatrice **est responsable de la sécurité dans le car et a autorité pour la faire respecter**.

L'insubordination de quelques élèves est inacceptable. Aussi, comme parents responsables, nous vous demandons de veiller à ce que ce règlement soit respecté.

En cas d'incident, la famille reçoit un premier avertissement ; au deuxième avertissement une exclusion temporaire d'une semaine est décidée. En cas de récidive, il y aura exclusion définitive de l'enfant.

Nous tenions également à signaler aux parents que les horaires donnés en début d'année le sont à titre indicatif, car soumis aux aléas du trafic routier. Et nous tenions également à rappeler que le ramassage scolaire est un service gratuit pour ceux qui l'empruntent.

En dernier lieu, et pour répondre aux interrogations de certains parents concernant les ceintures de sécurité dans les cars : elles sont obligatoires au fur et à mesure du renouvellement du parc automobile des sociétés employées.

La cantine scolaire

Bienvenue à Frédérique FOULQUE, qui remplace Sandrine HINCHY à l'accompagnement et la surveillance de la cantine scolaire.

Depuis sa mise en route en Janvier 2001, l'effectif augmente régulièrement : nous avons actuellement une moyenne de 35 enfants/jour. Ce service, mis en place pour permettre aux parents qui travaillent d'être dégagés du problème du repas de midi, fonctionne à la satisfaction générale.

Le périscolaire

Bienvenue également à Martine MOUSSU au périscolaire, qui vient seconder Madame LESOIN en se chargeant plus spécialement de l'accueil des enfants de la maternelle. En effet, l'effectif est actuellement de 29 inscrits - 11 en maternelle et 18 en primaire.

INFOS PRATIQUES

Communiqué de la GENDARMERIE

(Communauté de Brigades de Choisy-au-Bac/Ribécourt)

Un ou plusieurs individus, se donnant pour responsables dans une banque ou à la poste, visitent les personnes âgées de la commune en leur expliquant que de faux billets circulent. Ils demandent à vérifier ceux en possession des particuliers visités, leur but étant bien entendu d' échanger contre de faux billets ceux remis par les personnes trop crédules.

Ce phénomène n'est pas exclusif à Clairoix, et différentes communes environnantes - Cambronne-les-Ribécourt, Longueil-Annel, Thourotte - ont été ainsi « prospectées».

Nouveaux Horaires de La Poste

Comme prévu par cet organisme, une mise en place de nouveaux horaires à La Poste devrait avoir lieu **début 2007**. Les jours et heures d'ouverture seraient les suivants :

Lundi	après-midi, de 15 heures à 17 heures 30
Mardi	matin, de 9 heures à 12 heures
	après-midi, de 15 heures à 18 heures
Mercredi	après-midi, de 15 heures à 17 heures 30
Jeudi	après-midi, de 15 heures à 17 heures 30
Vendredi	après-midi, de 15 heures à 17 heures 30
Samedi	matin, de 9 heures à 12 heures

CHARCUTERIE
DE CAMPAGNE
Ouvert du mardi au dimanche midi
TRAITEUR - LIVRAISON À DOMICILE
PLATS CUISINÉS - REVENDEUR DE VIANDE
Sylvain THOMAS
4 rue du Gal de Gaulle - CLAIROIX
03 44 83 35 16

ENTREPRISE GÉNÉRALE
DE BATIMENT
Pavillons
Rénovation
Oise
37 rue du Tour de Ville - 60280 CLAIROIX
Tél : 03 44 83 47 14

Aide au chauffage des personnes de plus de 70 ans

Le Centre Communal d'Action Sociale attribue une aide au chauffage (320 euros en 2005) aux personnes de plus de 70 ans au 31 Décembre 2006, dont les ressources sont inférieures à :

- 9.100 euros pour une personne seule
- 12.500 euros pour un couple.

Il est possible que certaines personnes n'aient pas été contactées (nouveaux arrivants par exemple). Nous leur demandons de se présenter en mairie avant le 10 Décembre 2006 avec :

- copie du livret de famille
- copie de l'avis d'imposition 2005 et des talons de pensions perçues en 2005.

Colis des personnes âgées

Le Centre Communal d'Action Sociale alloue un colis de Noël aux personnes de plus de 70 ans au 31 Décembre 2006.

Il est possible que notre liste soit incomplète, et que certains parmi les nouveaux arrivants n'y figurent pas.

Dans ce cas, nous leur demandons de se signaler en mairie et d'apporter :

- copie d'une facture prouvant le domicile (gaz - électricité ...)
- livret de famille.

Réouverture

Depuis début Septembre les clairoisiens ont repris le chemin du charcutier-traiteur, et c'est apparemment avec beaucoup de plaisir qu'ils ont retrouvé leurs habitudes. En effet, depuis le 22 Juillet le magasin était fermé, et cette longue fermeture n'a pas facilité les achats quotidiens, surtout pour les personnes sans moyens de locomotion.

Les travaux rue du Général de Gaulle - un peu longs mais nécessaires – ont perturbé les premières semaines de la reprise, mais de nouveau on peut circuler et se garer normalement devant la boutique où Sylvain Thomas, secondé par Christine, vous attend.

SERVICE CIVIL VOLONTAIRE

La loi du 31 Mars 2006 sur l'égalité des chances et son décret d'application du 12 Juillet dernier créent le Service Civil Volontaire, à l'instigation du Président de la République.

Ce service civil a l'avantage d'offrir aux jeunes de moins de 26 ans une formation civique dans une démarche d'action et de citoyenneté, au profit d'une mission d'intérêt général.

Ce service novateur fournit un cadre qui se caractérise par sa souplesse, puisqu'il peut être accompli sous différentes formes et dans différentes structures d'accueil, pour tenir compte de la diversité des attentes et des besoins de la jeunesse, tout en lui permettant d'aborder le monde du travail.

Pour tout renseignement complémentaire vous pouvez vous adresser à :

• Francine Duvivier - Préfecture
Tél. 03-44-06-13-00
mail : francine.duvivier@oise.pref.gouv.fr

ou

• Jean-Thierry Gousserey – Direction Départementale du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle
Tél. 03-44-06-26-38
Mail : jean-thierry.gousserey@dd-60.travail.gouv.fr

LA NOUVELLE CARTE «FAMILLES NOMBREUSES»

Lors de la Conférence de la Famille 2005, le Premier Ministre a annoncé la création d'une nouvelle carte «Familles Nombreuses», généraliste et offrant des avantages commerciaux auprès de différentes enseignes, au-delà de ceux offerts de longue date par la S.N.C.F.

22 grandes entreprises du secteur des biens de grande consommation sont d'ores et déjà partenaires de la carte Familles Nombreuses. Une dizaine d'autres devraient les rejoindre dans les mois qui viennent.

Cette nouvelle carte a été présentée le 15 Juin dernier. Elle a été entièrement repensée, avec une nouvelle identité graphique.

Avantages liés à la nouvelle carte :

Elle permet d'accéder à de nombreux avantages commerciaux, au-delà des transports ferroviaires, dans tous les grands secteurs de la vie quotidienne.

Au 9 Juin 2006, 22 partenaires ont signé une convention afin d'offrir ces avantages aux familles détentrices de la carte : Acadomia - Auchan - Avis - A2Presse - Boulanger - Buffalo Grill - C&A - les Déménageurs Bretons - Fiat - le Futuroscope - Giga Store - Homair - Lissac - Novotel - le Parc Astérix - Pizza Pub - le Printemps - la Redoute - Réunion des Musées Nationaux - Spir - Véti Yves Rocher.

La S.N.C.F. reste bien sûr le premier partenaire et continue d'offrir des réductions sur les tarifs ferroviaires.

Les titulaires de l'ancienne carte familles nombreuses bénéficient de tous les nouveaux avantages. Ils n'ont pas besoin d'obtenir une nouvelle carte.

Durée de validité de la carte :

Trois ans. Pour continuer à bénéficier des avantages qui y sont liés, la famille doit ensuite renouveler sa demande. Pour les pères et mères ayant eu ou élevé 5 enfants ou plus, la durée de validité est de 6 ans.

Coût :

C'est un coût de gestion et de traitement des dossiers de demande : toujours 18 euros, quel que soit le nombre de cartes délivrées à l'ensemble de la famille. Le traitement du dossier comprend la remise du kit de demande de carte (impression, diffusion), la vérification des informations et pièces justificatives demandées à la famille, la fabrication des cartes pour chacun des membres de la famille et leur envoi.

Pour retirer un formulaire de demande de carte Familles Nombreuses
Vous pouvez vous adresser :
A la mairie de Clairoix ou
A la gare la plus proche (Compiègne)

RECENSEMENT

La population de Clairoix sera recensée entre le 18 Janvier et le 17 Février 2007

Les communes de moins de 10.000 habitants font l'objet d'une enquête de recensement exhaustive tous les 5 ans. Elles ont été réparties par décret en 5 groupes - un par année civile, groupes constitués sur des critères exclusivement statistiques. **Clairoix fait partie du groupe de communes recensées en 2007**.

A partir du 18 Janvier 2007, vous allez donc recevoir la visite d'un agent recenseur. Il sera identifiable grâce à une carte officielle tricolore, sur laquelle figurent sa photo et la signature du maire.

L'agent recenseur viendra déposer à votre domicile les documents suivants :

- une feuille de logement,
- un bulletin individuel pour chaque personne vivant habituellement dans le logement recensé,
- une notice d'information sur le recensement et sur les questions que vous pouvez vous poser.

L'agent recenseur peut vous aider à remplir les questionnaires ; il les récupérera lorsque ceux-ci seront remplis.

Si vous êtes souvent absent de votre domicile, vous pouvez confier vos questionnaires remplis, sous enveloppe, à un voisin qui les remettra à l'agent recenseur. Vous pouvez aussi les retourner directement à votre mairie ou à la direction régionale de l'I.N.S.E.E. **Les questionnaires doivent être remis aux agents recenseurs ou retournés à la mairie ou à l'I.N.S.E.E. avant le 17 Février 2007**.

Votre réponse est importante. Pour que les résultats du recensement soient de qualité, il est indispensable que chaque personne enquêtée remplisse les questionnaires qui lui sont fournis par les agents recenseurs. Participer au recensement est un acte civique. Aux termes de la loi du 7 Juin 1951 modifiée, **c'est également une obligation**.

Enfin, **toutes vos réponses sont absolument confidentielles**. Elles sont ensuite transmises à l'Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques (I.N.S.E.E.) et ne peuvent donner lieu à aucun contrôle administratif ou fiscal.

Pour obtenir des renseignements complémentaires, contactez la mairie (03.44.83.29.11).

Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles sur le site **www.insee.fr** à partir de Janvier 2008.

Le recensement est utile à chacun de nous
Pensez-y !

OFFRES D'EMPLOI

La Société DIFFORVERT, basée à Coudun, grossiste en fleuristerie, recrute **des préparateurs de commandes et des fleuristes** pour réaliser des compositions florales et/ou des bouquets à l'occasion des fêtes de fin d'année.

- contrat : en moyenne **de 15 jours à 3 semaines**, à partir du 10/15 Décembre 2006.
- Travail debout, sur ligne de production de **6 heures à 14 heures, ou de 14 à 22 heures**.
- Rémunération au S.M.I.C. (8,27 euros/heure).

• Vous êtes disponible pour effectuer des heures supplémentaires (rémunérées) ?

• Vous avez un moyen de locomotion personnel, ou vous pouvez vous rendre facilement sur le site ?

Si vous êtes intéressé(e) par cette offre d'emploi, merci de contacter la plate-forme téléphonique A.N.P.E. au **03-44-30-05-45**, afin de vous positionner sur une date de réunion (entre le 20/11 et le 24/11) pour passer des exercices de recrutement par simulation (vérification de votre rapidité). En cas de résultats positifs, vous serez reconvoqué(e) pour un dernier entretien dans l'entreprise, fin Novembre/début Décembre 2006.

A.R.C. (AGGLOMÉRATION DE LA RÉGION DE COMPIÈGNE)

Des Aides pour Améliorer votre Logement

Vous avez besoin de réaliser des travaux dans votre logement ?

L'Agglomération de la Région de Compiègne lance une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) dans les communes de l'A.R.C. Ce dispositif vous permet d'obtenir des aides financières, sous forme de subvention ou de prêt, pour réaliser des travaux de mise aux normes de votre logement : isolation, chauffage, menuiseries, toiture, sanitaires, électricité, adaptation du logement au handicap…

Quelques règles à respecter :

- selon les conditions de ressources pour les occupants,
- résider dans un logement de plus de 15 ans (sauf travaux d'assainissement)
- ne pas commencer les travaux avant l'accord des subventions.

Que vous soyez propriétaire occupant de votre logement ou propriétaire bailleur, Allez vite vous renseigner :

Au centre d'Amélioration du Logement (CAL PACT H&D)
3, Place St Antoine à Compiègne
Tel 03-44-86-09-27

Ou

A la permanence d'information à Choisy-au-Bac
Le 1er ou le 3ème vendredi du mois, de 15h30 à 17h00 en mairie
(consulter le calendrier en mairie)

Ou

A la permanence d'information à Margny-les-Compiègne
Chaque semaine de 14h à 15h30 au C.C.A.S.
(à côté de la mairie)

RS Riche & Sébastien
MATÉRIELS ET FOURNITURES POUR L'INDUSTRIE ET LE BATIMENT
Produits sidérurgiques • Quincaillerie • Outillage • Chauffage • Sanitaire • Gaz

COMPIEGNE : 157 rue de la République - BP 10009
60328 Clairoix - Tél. 03 44 90 47 47 - Fax : 03 44 90 47 30
BEAUVAIS : ZAC de Ther - Rue Arago - 60000 Beauvais
Tél. : 03 44 05 29 60 - Fax : 03 44 05 10 71
NOGENT/OISE : 8 rue Thomas Edison - Z.A. - 60180 Nogent
Tél. : 03 44 60 00 35 - Fax : 03 44 72 37 02

www.riche-et-sebastien.fr

Les Cars CHARLOT
VOYAGES - EXCURSIONS
Siret : 34041560387B38 N° Hab : HA06096 0004
Rue du Pont des Rets - 60750 CHOISY-AU-BAC
Tél : 03 44 40 21 09 - Fax : 03 44 85 26 92

OPERATION TRANQUILLITE VACANCES
FICHE DE SURVEILLANCE D'UNE HABITATION

Vous partez en vacances ? Si vous le souhaitez, la police municipale peut passer régulièrement devant votre domicile afin de s'assurer que tout va bien.

Pour assurer ce passage, vous devez remplir l'imprimé ci-après et le déposer en Mairie, à l'Accueil.

1 – IDENTIFICATION DU REQUERANT

NOM ET PRENOM .....

ADRESSE COMPLETE .....

TELEPHONE .....

DATE DE DEPART ..... DATE DE RETOUR .....

PERSONNE AUTORISEE A ENTRER ❒ NON ❒ OUI .....

ADRESSE DE CETTE PERSONNE .....

COMMUNE .....

TELEPHONE .....

2 – PERSONNE A PREVENIR EN CAS D'INCIDENT

NOM ET PRENOM .....

ADRESSE COMPLETE .....

TELEPHONE .....

3- LIEU DE CONTACT PENDANT VOTRE ABSENCE

NOM ET PRENOM OU SOCIETE .....

ADRESSE COMPLETE .....

TELEPHONE .....

4- OBSERVATIONS PARTICULIERES

❒ ALARME ❒ PIEGES ❒ ANIMAUX ❒ CHIENS ❒ CHATS ❒ AUTRES

SOCIETE DE TELESURVEILLANCE .....

ADRESSE .....

TELEPHONE .....

❒ J'autorise

❒ Je n'autorise pas la police municipale à pénétrer sur ma propriété pour en faire le tour pendant sa ronde et éventuellement à l'intérieur de l'habitation dès la constatation d'un fait.

Je soussigné(e) ---------- reconnais que la présente demande n'engage en aucune manière la responsabilité de la police municipale en cas de cambriolage, d'intrusion ou d'incidents divers. Cette opération est effectuée gratuitement.

Fait à le

Signature du requérant

ETS CARLIER P.

3 bis route de Roye - 60280 CLAIROIX
Tél : 03 44 83 64 41 - Fax : 03 44 90 09 59

Mécanique Générale Industrielle
Métallisation à froid
Tournage
Tôlerie Chaudronnerie
Montage sur site
Fraisage traditionnel et commande numérique

Réseau urbain de l'agglomération de Compiègne

Transports scolaires et périscolaires, excursions, voyages

CFTI ACARY

Compagnie Française de Transport Interurbain

27-29, rue d'Amiens - 60200 COMPIÈGNE
Renseignements : Tél. 03 44 83 36 26 - Fax. 03 44 83 29 45

dy DEMOUY

GENIE CIVIL - BATIMENT

ENTREPRISE GENERALE
BATIMENT - GENIE CIVIL

SIÈGE SOCIAL ET BUREAUX
3 rue de Clamart - BP 429
60204 COMPIÈGNE CEDEX
Tél : 03 44 40 16 08
Fax : 03 44 40 31 64
Email : contact@demouy.fr

DEPOT ET ATELIERS
29 rue de Bienville
60280 CLAIROIX
Tél : 03 44 83 35 10
Fax : 03 44 83 26 46
www.demouy.fr

B.S. AUTO-SERVICES

Jeannick RANCINANGUE
Agent Renault

MÉCANIQUE - TÔLERIE - PEINTURE
VENTES VOITURES OCCASIONS ET NEUVES

Prêt d'un véhicule lors de réparations

Tél : 03 44 76 07 15 - Fax : 03 44 76 05 30
Z.I. du Pont du Matz - 60150 THOUROTTE

PIVETTA

BTP

Construire avec vous, pour vous®

TOUS TRAVAUX DE :

✓ Bâtiments
✓ Agrandissement de maison
✓ Génie civil
✓ Bâtiment industriel

ENTREPRISE QUALIFIEE OPQCB Qualité

TRAVAUX PUBLICS :

✓ Assainissement
✓ Assainissement autonome (fosse septique, épandage, etc...)
✓ Aménagement de cour (goudronnage, enrobés noir ou rouge, bordure, etc...)
✓ Bordurage, trottoirs
✓ Voirie ✓ Terrassement

Tél : 03 44 40 24 24
ZAC du Gros Grelot • 60150 THOUROTTE
Fax : 03 44 42 63 96 • Email : pivetta.btp@wanadoo.fr

LES MÉTIERS DE LA JUSTICE

CONCILIATEUR ? MEDIATEUR ?

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

Si vous êtes en désaccord avec une personne et si un procès vous paraît disproportionné avec l'importance du problème, vous pouvez vous adresser à un conciliateur de justice. C'est un moyen simple, rapide et souvent efficace de venir à bout d'un litige et d'obtenir un accord amiable.

Qui est-il ?
Le conciliateur est une personne bénévole. Il est nommé par le premier président de la cour d'appel et présente toutes les garanties d'impartialité et de discrétion.

Sa mission est de favoriser et de constater le règlement à l'amiable des conflits qui lui sont soumis. Il ne donne pas de consultation juridique. Il peut se rendre éventuellement sur les lieux et proposer une solution.

Que peut-il faire ?
Il peut intervenir dans de nombreuses affaires : problème de mitoyenneté, conflit entre propriétaire et locataire, conflit opposant un consommateur à un professionnel, problème de co-propriété, querelle de voisinage ou de famille, désaccord entre fournisseur et client, difficulté dans le recouvrement d'une somme d'argent, contestation d'une facture, etc ...
Il ne peut pas intervenir

- dans les conflits entre vous et l'administration (Etat ou collectivité territoriale) ; dans ce cas, vous pouvez vous adresser au médiateur de la République ou à son délégué.
- concernant l'état civil et la famille (divorce, reconnaissance d'enfant, pensions alimentaires, garde des enfants, autorité parentale.

Informations pratiques
Adressez-vous à la mairie, au tribunal ou aux services de gendarmerie ou de police de votre domicile pour connaître :

- le lieu où le conciliateur reçoit,
- ses jours et heures de consultation.

LE MEDIATEUR DE JUSTICE

Le médiateur de justice est une personnalité indépendante. Nommé en conseil des ministres pour une durée de 6 ans, il est irrévocable. Il ne reçoit d'instruction de personne et est complètement indépendant de l'administration et du gouvernement. Il a accès à tous les documents se rapportant aux réclamations, les ministères et administrations étant tenues de lui faciliter la tâche.

Son rôle est d'aider les particuliers à régler tout conflit qui les oppose à une administration. Il ne peut être saisi que si une administration, une collectivité locale ou un organisme public n'a pas fonctionné conformément à sa mission de service public.

Il peut intervenir dans tout litige opposant une personne physique ou morale à une administration, un service public (organismes sociaux, entreprises publiques ...) ou une collectivité locale :

- en cas de mauvais fonctionnement (lenteur, erreur, absence de réponse, manque d'information),
- en cas d'inexécution d'une décision de justice.

En revanche, il ne peut intervenir :

- dans les litiges d'ordre privé,
- dans les litiges opposant l'administration à ses agents en activité,
- pour remettre en cause le bien-fondé d'une décision de justice,
- dans une procédure engagée devant un tribunal - mais il peut intervenir éventuellement pour rechercher une solution amiable au conflit en cause,
- dans un litige avec une administration étrangère.

Informations pratiques - Pour plus d'informations :

- Préfecture de l'Oise - Médiateur de la République
  1, place de la Préfecture - 60022 Beauvais Cedex
  Tel. 03-44-06-12-06
  Fax 03-44-06-11-42
- Sous-Préfecture de Compiègne - Service Accueil
  21, rue Eugène Jacquet - 60321 Compiègne Cedex
  Tel. 03-44-38-28-18
  Fax 03-44-40-09-15

S.P.A.

SOCIETE PROTECTRICE DES ANIMAUX

Les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent !
Rejoignez les délégués enquêteurs bénévoles S.P.A.

Chaque jour, la S.P.A. reçoit des courriers et appels téléphoniques pour signaler des animaux maltraités ou vivant dans de mauvaises conditions.

N'ayant pas la possibilité de rémunérer des inspecteurs sur tout le territoire, les enquêtes sont confiées à des délégués enquêteurs bénévoles. Malheureusement, ils sont en nombre insuffisant et toutes les enquêtes ne peuvent être effectuées, faute de délégués sur certains secteurs.

- si les mauvais traitements envers les animaux vous révoltent,
- si vous avez du temps à consacrer aux animaux,
- si vous avez le sens du dialogue et de la diplomatie,

N'HESITEZ PLUS A REJOINDRE LA S.P.A.
ILS ONT BESOIN DE VOUS !

Les délégués S.P.A. :

- effectuent des enquêtes à la demande de la S.P.A. dans le secteur géographique qu'ils ont choisi,
- assurent le suivi des animaux adoptés par les particuliers dans les refuges,

mais d'autres activités peuvent leur être proposées ponctuellement :

- aide au refuge lors de journées d'adoptions ou du Noël des animaux,
- tenue de stands d'information dans les salons, foires, brocantes, etc .

Pour tous renseignements complémentaires :
S.P.A. Compiègne 03-44-40-21-20

SARL VAN DE SYPE MARTIN
Pompes Funèbres Marbrerie
378, rue Louis Barthou
60280 MARGNY-LÈS-COMPIÈGNE
Tél. : 03 44 83 02 79
Permanence 7j/7 - 24h/24
Atelier : 73, rue des Carreaux - 60280 VENETTE
Tél. : 03 44 83 28 44
Hab. : 96 60 89

Gémoise bâtiment travaux publics
FOURNITURES BÂTIMENT - TRAVAUX PUBLICS
PLOMBIERS
Tél : 01 60 03 40 40 - Fax : 01 60 03 33 44
GEMOISE PLAST
12 rue du Général de Gaulle - 60280 CLAIROIX

Pour les services, y'a pas plus
fioul !
POUR VOTRE CONFORT
• A votre écoute 24h/24, 7jours/7
• Prévisions Météo Fioul
• Budget Confort Mensualisé
• Carte TOTAL Fioul Premier
DMS
Tél : 03 44 83 21 01 - CLAIROIX

LA CALABRISELLA
Restaurant - Pizzeria - Vente à emporter
59 place de la République
60150 THOUROTTE
✆ 03 44 76 11 48
• Chèques vacances
• Tickets restaurant
Bienvenue
Ouvert tous les jours sauf le dimanche et le mercredi soir

Bienvenue à :

Antoine MAHE	*29.06.2006*
Simon GUERIN	*20.07.2006*
Domitille BILLEAU	*26.07.2006*
Mattéo SCHAMBERGER	*6.08.2006*
Sacha ADDA	*6.09.2006*
Océane CLOEZ	*21.09.2006*
Angèle LYCZAK	*6.10.2006*
Clara BOCHAND	*19.10.2006*

Ils se sont unis :

Frédéric MAILLOT et Céline MERLE	*12.08.2006*
Eric BLOXIDGE et Sonia BONICHOT	*12.08.2006*
Jean-François LANDREAU et Nadia FAUVERGUE	*2.09.2006*
Grégory BORYS et Aurélie FAYOLLE	*16.09.2006*

Ils nous ont quittés :

FILIPE Antonio	*18.07.2006*
HENOT Lucien	*01.09.2006*
BOCQUET Etienne	*19.09.2006*
CHATELAIN Henri	*01.10.2006*
ALLAIS Christiane, épouse LAVIGNE	*09.10.2006*
PETIT Michel	*03.11.2006*

LES NUMÉROS UTILES

Mairie 03-44-83-29-11

Sapeurs-pompiers J.M. Civelli

03-44-83-09-28 (ou le 18)

SAMU 15 ou 112 (appel d'urgence européen)

Gendarmerie 03-44-85-42-17

Cabinet médical 03-44-90-42-42

Cabinet infirmier 03-44-40-44-74 et 03-44-40-15-77

Urgences 06-83-13-39-96

Pédicures :

M.P. Rollet 03-44-20-61-61

A.Burnod 03-44-85-22-48

Pharmacie A. Fiévé 03-44-83-29-00

Kinésithérapeutes M. Chanteau et A. Rollet 03-44-83-32-74

Assistante sociale Mme Boulanger 03-44-38-51-00

Association d'Aides et Soins à domicile 03-44-40-25-83

Ecole Maternelle 03-44-83-20-22

Ecole Primaire 03-44-36-00-95 et 03-44-83-28-80

Vétérinaire M. Vincent 03-44-83-38-25

CULTE

Contacter le Père Armand Maton

Rue de Corbeaulieu à Venette : 03-44-83-26-57

Messe le samedi à 18 heures

En l'Eglise St Etienne de Clairoix

Faites confiance à vos annonceurs
Réservez-leur vos achats

SOCIÉTÉ DE CHASSE

Dernière minute

Record battu pour
la Société de Chasse
Ce mastodonte pesait 182 kgs !

J. PATRAT SARL

CHAUDRONNERIE
MÉCANO-SOUDURE
PLIAGE - DÉCOUPAGE
ACIER - INOX - ALU

Thierry Patrat

E-mail : sarlpatrat@wanadoo.fr

14, Route de Roye
60280 CLAIROIX

Tél. 03 44 83 29 10
Fax 03 44 83 10 07

Distribution et Fourniture d'Electricité

SICAE oise
NATURELLEMENT
LE COURANT PASSE

32, rue des Domeliers - B.P. 70 525 - 60205 Compiègne Cedex
Tél.:03 44 92 71 00 - www.sicae-oise.fr

MAISONS TRADITIONNELLES

✆ 03 44 30 07 34

• 22 ans • 25000 maisons

• 1500 professionnels à votre écoute

Faites confiance à un grand constructeur

MIKIT

167 rue Michelet MARGNY